

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00991

Numéro SIREN : 513 857 805

Nom ou dénomination : 2JRS ARCHITECTURES

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/021772

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/021772**
n° de gestion : **2011B00991**
n° SIREN : **513 857 805 RCS Lyon**

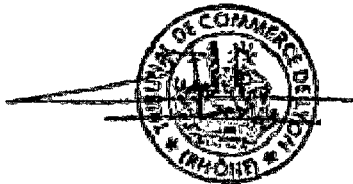
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 23/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

2JRS ARCHITECTURES - Société par actions simplifiée
2871 avenue de L'europe Parc d'Activités de Sermenaz 69140 Rillieux-la-pape -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5078082

Liasse Fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SAS 2JRS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 2470 AVENUE DE L'EUROPE 69170 RILLIEUX LA PAPE Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 5 1 3 8 5 7 8 0 5 0 0 0 3 2 Néant *

				Exercice N clos le		
				31/12/2017		
		Brut	Amortissements, provisions	Net		
		1	2	3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 048	AG	2 009 39	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	3 699	AU	3 436 263	
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	PARTICIPATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	5 748	BK	5 445 303	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
En cours de production de biens		BN		BO		
En cours de production de services		BP	42 497	BQ	42 497	
Produits intermédiaires et finis		BR		BS		
Marchandises		BT		BU		
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW		
Créances		BX	50 424	BY	1 700 48 724	
Autres créances (3)		BZ	2 744	CA	2 744	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC		
DIVERS		CD		CE		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CF	13 920	CG	13 920		
Disponibilités	CH		CI			
Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
TOTAL (III)	CJ	109 585	CK	1 700 107 885		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Pertes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif *	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	115 332	1A	7 145 108 187	

SAGE Expert-comptable Janvier 2018

Renvois (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes. CP

(3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks Créances

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2018

Désignation de l'entreprise		SAS 2JRS		Néant	<input type="checkbox"/>
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	8 000)		DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK)	DC	
	Réserve légale (3)			DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ)	DG	
	Report à nouveau			DH	(257 402)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	285 946
	Subventions d'investissement			DJ	
Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)		DL	37 344	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	110
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI)	DV	18 722
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	3 659
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	19 146
	Dettes fiscales et sociales			DY	29 207
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Autres dettes			EA		
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
	TOTAL (IV)		EC	70 844	
	Ecart de conversion passif *			ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	108 187	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		Écart de réévaluation libre		1D	
		Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *			1F	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	70 246	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	110	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE ERP/Compta/Annuaire 2016

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		SAS 2JRS				Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC		
	Production vendue	biens *	FD		FE	FF	
			services *	FG	154 020	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets °	FJ		154 020	FK	FL	154 020
	Production stockée *				FM	11 597	
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	76	
	Autres produits (1) (11)				FQ	5	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	165 698
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	40 948	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	1 319	
	Salaires et traitements *				FY	63 292	
	Charges sociales (10)				FZ	21 381	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *		GA	88	
			dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	850	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)				GE	1	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	127 878	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	37 820	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	421	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	421	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(421)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	37 399	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2018



④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2JRS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	251 778
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	251 778
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 034
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 034
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	250 744
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 197
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	417 476
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	131 530
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	285 946
RENYOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { Crédit bail mobilier * Crédit bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G 1)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	76
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Exercice N		
PENALITES AMENDES	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	1 034		
ABANDON CREANCE		251 778	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

SADE Expert-comptables Janvier 2018

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2018

Désignation de l'entreprise		SAS 2JRS										Néant <input type="checkbox"/> *					
INCORP.	CADRE A	IMMOBILISATIONS										Augmentations					
		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice										Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I	CZ	D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II	KD	2 008	KE	KF	40	
CORPORELLES	Terrains											KG	KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9						KJ	KK	KL			
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1						KM	KN	KO			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants		M2						KP	KQ	KR			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3						KS	KT	KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *										KV	KW	KX			
		Matériel de transport *										KY	KZ	LA			
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique										LB	3 349	LC	LD	350	
		Emballages récupérables et divers *										LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours											LH	LI	LJ			
	Avances et acomptes											LK	LL	LM			
	TOTAL III										LN	3 349	LO	LP	350		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence											8G	8M	8T		
Autres participations											8U	8V	8W				
Autres titres immobilisés											IP	IR	IS				
Prêts et autres immobilisations financières											IT	IU	IV				
TOTAL IV										LQ		LR	LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										ØG	5 357	ØH	ØJ	390			
INCORP.	CADRE B	IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste										par cessions à des tiers ou imputés hors services ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II	IO	LV	LW	2 048	IX	
CORPORELLES	Terrains										IP	LX	LY	LZ			
	Constructions	Sur sol propre										IQ	MA	MB	MC		
		Sur sol d'autrui										IR	MD	ME	MF		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents et am. des constructions										IS	MG	MH	MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT	MJ	MK	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers										IU	MM	MN	MO		
		Matériel de transport										IV	MP	MQ	MR		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier										IW	MS	MT	3 699	MU	
		Emballages récupérables et divers *										IX	MV	MW	MX		
	Immobilisations corporelles en cours										MY	MZ	NA	NB			
	Avances et acomptes										NC	ND	NE	NF			
	TOTAL III										IY	NG	NH	3 699	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ	ØU	M7	ØW		
Autres participations										IØ	ØX	ØY	ØZ				
Autres titres immobilisés										II	2B	2C	2D				
Prêts et autres immobilisations financières										I2	2E	2F	2G				
TOTAL IV										I3	NJ	NK	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										I4	ØK	ØL	5 748	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 93 A du Code général des impôts)

DGFIP N° 2055 SD 2018

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2JRS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	2 008	FF	1	PG		PH	2 009	
Terrains			PI		FJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	3 349	QM	87	QN		QO	3 436	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
	TOTAL III		QU	3 349	QV	87	QW		QX	3 436	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			UN	5 357	UP	88	UQ		UR	5 445	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissement TOTAL I	M0	N1	N2	N3	N4	N5				N6	
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9				Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7				Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4				R5	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2				S3	
	Inst gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9				T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8				T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5				U6	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3				V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1				W2	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8				W9	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7				X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NI	NU				NV	
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			NY		NZ					
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Expert-comptables Janvier 2018



7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2JRS		Néant <input type="checkbox"/>						
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	J	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D			
		6E	6F	6G	6H			
		02	03	04	05			
		9U	9V	9W	9X			
		06	07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	850	6V	6W	1 700		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A			
	TOTAL III	7B	850	TY	850	TZ	UA	1 700
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	850	UB	850	UC	UD	1 700
	- d'exploitation	UE	850	UF				
	Dont dotations et reprises	UG		UH				
	- financières	UG		UH				
	- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10			
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.								

SADEC Experts-comptables Janvier 2018

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2JRS		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	2 040		2 040		
	Autres créances clients	UX	48 384		48 384		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO))	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 744		2 744	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX		VT	53 168	VU	53 168	VV
REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	110	110		
		à plus d'1 an à l'origine	VH				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A					
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	19 146		19 146		
	Personnel et comptes rattachés	8C	4 506		4 506		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	8 808		8 808		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	598	598		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	14 414	14 414		
		Obligations cautionnées	VX				
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	881	881		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J					
	Groupe et associés (2)	VI	18 722		18 722		
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K					
	Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ					
	Produits constatés d'avance	8L					
TOTAUX		VY	67 184	VZ	67 184		
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	722	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SADEF Experts-comptables Janvier 2018



Annexe

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 108 187,25 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 285 945,87 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/05/2018 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1) Immobilisations et amortissements

1.1) Immobilisations : Valeur d'entrée

Les immobilisations sont évaluées à leur coût de production, en tenant compte des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les rabais commerciaux, remises et escomptes sont déduits du coût des immobilisations.

Pour la présentation des comptes, les décisions suivantes ont été prises :

Décomposition des immobilisations par composants : compte tenu de l'absence d'informations relatives à la valeur des composants, ou, celle-ci n'ayant pas d'impact significatif sur les comptes, la société n'a pas procédé à la décomposition de ces immobilisations dans le cadre de leur comptabilisation à l'actif du bilan.

1.2) Amortissements des immobilisations

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique. Le détail des durées et les calculs d'amortissements sont repris ultérieurement dans l'annexe aux comptes annuels.

2) Travaux en cours

La production réalisée en interne par la société est valorisée sur la base du coût de production en prenant en compte les frais de main d'œuvre, la valeur des marchandises consommées, et les frais indirects de production. Dans tous les cas, l'incidence de la sous activité est neutralisée. La marge est prise en compte à l'avancement du chantier.

Lorsque la valeur probable de réalisation et/ou l'ancienneté des produits laisse entrevoir un risque de perte par rapport au prix de revient, alors, il est constitué une provision pour dépréciation des produits et marchandises concernées.

3) Provisions

Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrable relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE***COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE***

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 649100 (ANC, note d'information du 28 février 2013). Il a été comptabilisé un produit de 1 599 € sur l'exercice.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE de l'année 2016 ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de reconstitution de leur fonds de roulement à 100%.

ABANDON DE COMPTE COURANT

Un abandon de compte courant de 251 778€ a été consenti par la société GF LINK sans clause de retour à meilleure fortune. L'abandon de compte courant figure en produit exceptionnel de l'exercice.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 5 748 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 008	40		2 048
Immobilisations corporelles	3 349	350		3 699
Immobilisations financières				
TOTAL	5 357	390		5 748

Amortissements et provisions d'actif = 5 445 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 008	1		2 009
Immobilisations corporelles	3 349	87		3 436
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	5 357	88		5 445

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Licences informatiques	2 048	2 009	39	Linéaire 3 ans.
Matériel bureau et info	3 699	3 436	263	Linéaire 3 ans
TOTAL	5 748	5 445	302	

Etat des créances = 53 168 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	53 168	53 168	
TOTAL	53 168	53 168	

Provisions pour dépréciation = 1 700 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	850				1 700
Comptes financiers					
TOTAL	850				1 700

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 8 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	800	10,00	8 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	800	10,00	8 000

Etat des dettes = 67 184 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	110	110		
Dettes financières diverses	18 722	18 722		
Fournisseurs	19 146	19 146		
Dettes fiscales & sociales	29 207	29 207		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	67 184	67 184		

Charges à payer par postes du bilan = 6 097 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	110
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	2 520
Dettes fiscales & sociales	3 468
Autres dettes	
TOTAL	6 097

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 6 097 €

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Agios courus(518600)	110
TOTAL	110

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fnp(408100)	2 520
TOTAL	2 520

Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel congés à payer(428200)	1 959
Charges sociales s/cp(438200)	628
Etat autres charges à payer(448600)	881
TOTAL	3 468

2JRS ARCHITECTURES

S.A.S d'architecture au capital de 8.000 €

Siège social : 2871 avenue de l'Europe – Parc d'activités de Sermenaz

69140 RILLIEUX LA PAPE

513.857.805. RCS LYON

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 JUIN 2018 CONCERNANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice qui s'élève à 285.946 € de la façon suivante :

- Au compte REPORT A NOUVEAU257.402 €
- Le solde au compte AUTRES RESERVES28.544 €

Conformément à l'article 243 bis du CGI, il est rappelé qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Fait à RILLIEUX LA PAPE (69), le 14 JUIN 2018

**Certifié conforme par le président
Jocelyn CROUZET**

